

CONDITIONS GÉNÉRALES



Inscription

Les inscriptions se font par mail. Celles-ci deviennent effectives après réception du règlement.

Pour les professionnels, ces formations peuvent être prises en charge dans le cadre de la formation professionnelle sous réserve de la certification Qualiopi en cours. Dans ce cas, nous établissons des conventions de formation.

Tarif / paiement des formations

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme, en euros, toutes taxes comprises. Les frais de restauration ne sont pas compris dans le tarif.

Groupe (8 à 18 personnes)

Au-delà de 18 personnes , 2 intervenants – tarif majoré
prendre contact avec nous : d.muller@pdc-sante.fr

L'inscription est gratuite pour les habitants-étudiants dans le cadre des formations proposées par Pas de côté en santé.

Le règlement doit être réceptionné par Pas de côté en santé au moins une semaine avant le premier jour de formation.

Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit (par mail) au moins 7 jours avant le début du stage, et sera alors remboursé. Toute formation commencée est due.

En cas de non-respect de ce délai, le montant intégral de la formation est dû.

En cas de force majeure (maladie/pièce justificative), d'autres dates vous seront proposées dans la mesure du possible ou un remboursement en cas d'impossibilité de report.

Organisation administrative

- Pour les professionnels pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle, établissement d'une convention
- Une feuille d'émargement est signée par les participants au stage et par le formateur par demi-journée.
- Un livret d'accueil et un règlement intérieur sera remis à chaque participant.e
- Une attestation de formation est délivrée en fin de formation en double exemplaire : un exemplaire est destiné au stagiaire, l'autre est destinée à l'employeur pour la prise en charge de la formation par l'OCPA.
- Une fiche d'évaluation de l'action de formation est remplie par le stagiaire en fin de formation et remise à pas de côté en santé
- Une fiche d'évaluation à 3 mois sera envoyé aux participants

Lieu et accueil

Il sera précisé sur l'invitation qui vous sera adressée avant le début de la formation.

Horaires prévisionnels de formation : de 9h00 -12h30 / 13h30 – 17h

Responsabilité

Pas de Côté en santé a souscrit auprès de la Maif un contrat d'assurance Responsabilité civile » couvrant les participants pour la durée de la formation sur les temps de présence.